

et des Forêts d'être présent. Pendant l'heure du déjeuner, on m'a fait savoir qu'il ne serait pas ici cet après-midi, ce que j'ai annoncé à la Chambre.

M. Howard (Skeena): Monsieur le président, ce qu'a dit le ministre est exact. Il a parlé de difficultés de voyage. J'ai en main un document où figure l'emploi du temps, ou l'itinéraire de plusieurs ministres, et notamment du président du Conseil du Trésor. Ce document indique que le président du Conseil du Trésor était censé quitter Ottawa ce matin à 8 heures pour se rendre à Saskatoon. De toute évidence, du fait de l'annonce faite à ce sujet par le leader du gouvernement à la Chambre, il savait hier soir que l'examen en comité du bill concernant la réorganisation du gouvernement du Canada serait la première question à l'ordre du jour aujourd'hui. J'imagine que c'est pour cela, et peut-être pour d'autres raisons, que le ministre a décidé d'annuler le voyage qu'il avait en vue.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): C'est bien dommage pour eux, et pour nous aussi.

M. Howard (Skeena): Il a annulé son voyage en Saskatchewan. Outre cet itinéraire, le document fait état des itinéraires d'autres membres du cabinet. Tous ces itinéraires émanent de la même source et ils sont tous annexés au document. Il y a un itinéraire concernant le président du Conseil du Trésor et un autre concernant M. Jack Davis, ministre des Pêches et des Forêts. Comme ces itinéraires sont tous annexés au document, je pensais que le président du Conseil du Trésor aurait dû être au courant. C'est pourquoi j'ai fait cette remarque tout à l'heure quand le ministre s'est levé pour nous dire avec beaucoup de précision que le ministre avait été empêché de venir en raison de certaines difficultés de déplacement. En fait, le ministre des Pêches et des Forêts était alors en route afin de s'acquitter d'une obligation indiquée dans ce programme.

Ce calendrier indique que le vendredi 12 février—c'est aujourd'hui, au cas où vous n'en seriez pas certains—à 12 h. 30, soit environ l'heure à laquelle le président du Conseil du Trésor a pris la parole à la Chambre, le ministre des Pêches et des Forêts devait quitter Ottawa en *Jetstar* pour arriver à l'aéroport de Saskatoon à 3 h. 15 cet après-midi. Comment le ministre a-t-il pu préciser qu'il s'agissait de difficultés de déplacement? Je trouve qu'il a délibérément induit la Chambre en erreur en ne lui révélant pas les faits. En outre, monsieur le président...

M. le vice-président (M. Richard): A l'ordre. Je crois que le député de Skeena s'est exprimé assez clairement là-dessus. Ce n'est pas de l'itinéraire du ministre des Pêches et des Forêts qu'il est question maintenant. Je crois que la Chambre sait exactement ce qu'en pense le député, et qu'il n'y a pas lieu d'examiner davantage l'itinéraire du ministre. Si on a quelque chose à reprocher à qui que ce soit, qu'on porte plainte, mais nous ne devons pas discuter des déplacements des ministres, ni écouter un long discours sur le sujet.

M. Howard (Skeena): Monsieur le président, je respecte énormément votre opinion, mais le président du Conseil du Trésor a lui-même abordé le sujet ce matin d'une

façon incomplète et inexacte. Je pense que le comité a le droit de connaître la situation et je ne crois pas qu'elle soit telle que le président du Conseil du Trésor l'a relatée.

M. le vice-président (M. Richard): Je voudrais dire au député de Skeena qu'à moins qu'il n'ait quelque chose de nouveau à exposer, il a exprimé très clairement ce qu'il avait à dire au sujet de l'absence du ministre des Pêches et des Forêts. Je suis sûr qu'il ne tient pas à rabâcher cette question.

M. Howard (Skeena): Vous avez parfaitement raison, monsieur le président; j'ai exposé la question clairement jusqu'au départ du ministre d'Ottawa. Je pense que le comité a le droit de savoir pourquoi le ministre n'est pas à la Chambre. Il est absent pour la simple raison qu'il avait un engagement très urgent en Saskatchewan, qu'il a jugé plus important que sa présence au Parlement et la question du contrôle de l'environnement. Il semble bien que le président du Conseil du Trésor juge également que c'était plus important. Il semble bien que tout le cabinet a estimé qu'il était bien plus important que le contrôle de l'environnement au Canada. Ce qu'il adviendra de ce bill, évidemment moins important qu'une réunion à 4 heures, heure de la Saskatchewan, où le ministre assiste à une réception du parti libéral de Biggar.

● (3.00 p.m.)

Voilà ce qui est plus important, monsieur le président, et ce qu'il faudrait faire ressortir. Voilà la vérité qu'il faut dire à la Chambre à la place de cette dissimulation, de cette fausse excuse à laquelle a eu recours le président du Conseil du Trésor; c'est exactement ce que c'est, une fausse excuse quand il parle de difficultés de déplacement. Les seules difficultés de déplacement étaient celles-ci: le ministre avait l'intention dès le début de se rendre à la réception donnée par le parti libéral à Biggar, en Saskatchewan, et de ne tenir aucun compte des travaux de la Chambre et des préoccupations de la population, alors que tous s'inquiètent des facteurs de l'environnement.

Des voix: Honte!

M. Howard (Skeena): C'est une situation déplorable. En outre, le président du Conseil du Trésor a eu l'audace de déclarer à la Chambre qu'il avait appris par hasard cet après-midi que le ministre serait absent—alors qu'il savait très bien à quoi s'en tenir—que c'était fort regrettable mais qu'en conséquence ces questions devraient être réservées. Voilà pour la première opération de camouflage qui semble indiquer que les libéraux de Biggar sont plus importants que les citoyens du Canada.

Si le président du Conseil du Trésor avait voulu être sincère, il aurait dû préciser ce point. Mais à voir la façon dont il use de la langue anglaise, et la manière dont il a traité la question de la directive secrète sur l'embauche des francophones, il est évident que le président du Conseil du Trésor se préoccupe moins de sincérité que des applications de la langue anglaise au camouflage de la vérité.